

VILLE DE
Magog

➤ CONCOURS

**Abonnez-vous au
compte de taxes en ligne!**



Dernier tirage : 12 décembre

ville.magog.qc.ca/concours-taxes

ENVIRONNEMENT



PLACEZ VOS BACS ADÉQUATEMENT PENDANT L'HIVER

Pour faciliter la circulation et les opérations de déneigement, voici comment placer vos bacs de matières résiduelles en période hivernale :

- Placez-les à l'intérieur des limites de votre entrée de cour;
- Ne les placez pas sur le trottoir ou sur la voie publique;
- Laissez un espace de 50 cm entre les bacs pour le bras mécanique;
- Retirez-les le plus tôt possible après la collecte.



NE MANQUEZ PAS LES COLLECTES DES MATIÈRES RÉSIDUELLES LORS DES JOURS FÉRIÉS

La collecte prévue le **25 décembre** est reportée au **26 décembre**.

La collecte prévue le **1^{er} janvier** est reportée au **2 janvier**.

En savoir plus : ville.magog.qc.ca/collectes



DÉCOUVREZ LES STATIONS DE DISTRIBUTION DE LAVE-GLACE EN VRAC

Connaissez-vous les deux stations de distribution de lave-glace en vrac près des bâtiments municipaux?

Situées dans les stationnements de l'aréna et de l'hôtel de ville, celles-ci vous permettent de remplir votre réservoir facilement, en plus de réduire vos contenants jetables. Il s'agit d'un geste pour vous et pour l'environnement!

En savoir plus : ville.magog.qc.ca/lave-glace



ÉVITEZ LE GEL DANS LE BAC BRUN

Voici quelques conseils pour éviter le gel des matières dans le bac brun :

- Déposez un morceau de carton ou un grand sac en papier au fond du bac;
- Déposez les matières dans des sacs en papier ou faire des papillotes avec du papier journal;
- Évitez d'y mettre des liquides et gardez le couvercle du bac fermé;
- Si possible, gardez le bac à l'abri jusqu'à la veille de la collecte.



SÉANCES PUBLIQUES



ASSISTEZ AUX SÉANCES DE VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Lundis **15 décembre et 19 janvier, 19 h**

En personne : Salle du conseil, 2^e étage de l'hôtel de ville

En ligne : NousTV (HD 555), Epico 100 et webdiffusées en direct sur la page Facebook et la chaîne YouTube de la Ville.

Posez vos questions sur le fil de la publication en direct sur Facebook ou par téléphone au **819 843-3333, poste 444**.

En savoir plus : ville.magog.qc.ca/seances-conseil



BUREAUX FERMÉS



OUVERTS OU FERMÉS? - TEMPS DES FÊTES

Les bureaux municipaux seront fermés du **24 décembre au 2 janvier**.

L'écocentre sera fermé du **21 décembre au 3 janvier**.

L'aréna et la bibliothèque seront fermés du **24 au 26 décembre** et du **31 décembre au 2 janvier**.

L'équipe de la Ville de Magog vous souhaite de joyeuses Fêtes!



CULTURE, SPORTS ET VIE COMMUNAUTAIRE



INSCRIVEZ VOS ENFANTS AUX ATELIERS CULTURELS – HIVER 2025

Inscription et paiement avant le **21 décembre**

C'est le temps d'inscrire vos enfants aux ateliers culturels du Groupe Clef de Sol!

Cours de groupe pour les 6 à 12 ans : Dessin et peinture, mix média, chant chorale, éveil musical, théâtre et Club des Débrouillards.

Le Groupe Clef de Sol offre aussi des cours individuels : piano, chant, guitare, ukulélé, flûte à bec, flûte traversière et violon.

En savoir plus : groupeclefdesol.com

TRAVAUX PUBLICS



FACILITEZ LES OPÉRATIONS DE DÉNEIGEMENT

- Voici quelques conseils pour faciliter le travail de nos équipes lors des opérations de déneigement :
- Évitez de vous stationner dans les rues, même le jour;
 - Retirez de la rue les paniers de basketball ou tout autre objet encombrant;
 - Déposez vos bacs de matières résiduelles à l'intérieur des limites de votre stationnement. Ils ne doivent être placés ni dans la rue, ni sur le trottoir, ni sur une piste cyclable.
 - Déposez la neige sur votre terrain et non sur le trottoir, le chemin public, le sentier récréatif ou près d'une borne d'incendie (rayon de 2 m). Si la borne d'incendie se situe sur votre terrain, vous êtes invité à la dégager.

Merci de votre collaboration!

SÉCURITÉ INCENDIE



DÉGAGEZ LES BORNES D'INCENDIE

La Ville de Magog désire rappeler aux citoyens et aux entrepreneurs en déneigement qu'il est strictement interdit de déposer ou de souffler de la neige :

- Dans un rayon de 2 m du côté des sorties d'eau d'une borne d'incendie;
- Dans un rayon de 1 m des autres côtés d'une borne d'incendie.

Vous avez remarqué une fuite d'eau sur une borne d'incendie? Contactez le Service GO au **819 843-3333**.

Merci de nous aider à assurer la sécurité de tous!



DISPOSEZ DES CENDRES DE FAÇON SÉCURITAIRE

Avant de disposer des cendres de votre foyer, pensez à appliquer ces conseils de sécurité :

- Laissez refroidir les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé avec un couvercle, à l'extérieur et loin de tout matériau combustible (mur de maison, plancher de galerie, abri temporaire, etc.);
- Après au moins une semaine, vérifiez que les cendres sont bien refroidies avant de les déposer dans le bac brun.

En savoir plus : ville.magog.qc.ca/cpi

SÉCURITÉ INCENDIE



DÉCOREZ POUR LES FÊTES DE FAÇON SÉCURITAIRE

Lorsque vous décorez pour les Fêtes, assurez-vous que vos décorations sont installées de façon sécuritaire :

- Évitez de surcharger les barres d'alimentation et les prises électriques;
- Assurez-vous que vos décorations électriques sont homologuées;
- Éteignez les lumières décoratives intérieures et extérieures tous les soirs;
- Installez le sapin à plus d'un mètre d'une source de chaleur.

En savoir plus : ville.magog.qc.ca/cpi



PENSEZ À INSTALLER UN DÉTECTEUR DE MONOXYDE DE CARBONE

Saviez-vous que le monoxyde de carbone est un gaz toxique, inodore et incolore? Il peut être très dangereux pour la santé de le respirer.

C'est pourquoi un avertisseur de monoxyde de carbone doit obligatoirement être installé :

- Dans un bâtiment où il y a présence d'un appareil à combustion et/ou dans lequel un garage est attaché;
- À moins de 5 m de toutes pièces où l'on dort.

En savoir plus : ville.magog.qc.ca/avertisseur

RESSOURCES HUMAINES



JOIGNEZ-VOUS À NOTRE ÉQUIPE! PLUSIEURS POSTES DISPONIBLES

Pourquoi travailler pour la Ville de Magog? Parce que nous sommes une équipe de plus de 400 collègues au service de la population magogoise. Notre organisation humaine a à cœur le bien-être de tous ses employés. Nous évoluons dans un milieu de travail stimulant où la collaboration et la créativité sont à l'honneur.

Joignez-vous à nous et faites partie de l'équipe!

Postulez dès maintenant au macarriereamagog.ca

Au plaisir de vous rencontrer!

Joyeuses Fêtes!

— votre conseil municipal —



VILLE DE
Magog